

COMMISSION PEDAGOGIQUE – 2022-2023

M1 Sociologie, Parcours RCT

Arrêté n° 2022-159

Président.e	Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)	Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG...de la formation concernée	Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement
Jean-Hugues Déchaux (PR)	Loïc Bonneval (MCF)		
	Sylvia Faure (PR)		
	Spyros Franguiadakis (MCF)		
	Magali Robelet (MCF)		
	Béatrice Maurines (MCF)		
Suppléant président.e			
Michel Peroni (PR)			